Accueil extrascolaire - Commune d'Hauterive FR

Bulletin d'adhésion comme membre actif ou passif à l'association de l'accueil extrascolaire d'Hauterive FR

L'accueil extrascolaire a ouvert ses portes lors de la rentrée scolaire 2008-2009 avec le soutien la commune d'Hauterive FR. Son organisation et sa gestion sont assurées par l'association de l'accueil extrascolaire d'Hauterive FR.

Pour y inscrire un enfant, les parents doivent être membres actifs de l'association. Les membres passifs soutiennent l'association dans ses activités. Les statuts de l'association, le règlement ainsi que divers documents concernant l'accueil extrascolaire sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : aeshauterivefr.ch

Cotisations annuelles :

- Membres actifs : Fr. 50.- par famille
- Membres passifs : Fr. 20.- pour les personnes physiques
  Fr. 200.- pour les personnes morales

Le paiement de la cotisation est à effectuer auprès de la Banque Cantonale de Fribourg, CCP 17-49-3, n° de compte CH70 0076 8300 1121 8560 8, Accueil extrascolaire d'Hauterive, 1725 Posieux.

Pour adhérer à l'association, merci de bien vouloir nous retourner à l'adresse suivante le bulletin après avoir rempli les données ci-dessous.

Association de l'accueil extrascolaire d'Hauterive FR
Route de l'école 15
1725 Posieux
aeshauterive@bluewin.ch

Nous adhérons à l'association de l'accueil extrascolaire d'Hauterive FR en tant que :

☐ membre actif (cotisation Fr. 50.- /an et par famille)

☐ membre passif (cotisation Fr. 20.-/an pour personne physique, Fr. 200.-/an pour personne morale)

Nom(s), prénom(s) : .....

Adresse : .....

NPA, localité : .....

Lieu et date : ..... Signatures du/des parent(s) : .....

Par leur adhésion, les membres s'engagent à respecter les dispositions légales, statutaires et réglementaires de l'association.